



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 96633

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la démographie médicale dans le département du Pas-de-Calais. Si la région Nord-Pas-de-Calais se situe dans la moyenne nationale, le département du Pas-de-Calais accuse, pour l'année 2009, une nouvelle baisse de ses effectifs médicaux de l'ordre de 1,4 %. Le Pas-de-Calais, avec 245,7 médecins pour 1 000 habitants, se transforme donc progressivement en désert médical à côté de la métropole lilloise qui, elle, concentre les nouveaux inscrits, attirés par le centre hospitalier régional universitaire. Ce phénomène marque la fin de la médecine de proximité et l'apparition d'une médecine à deux vitesses. Les populations vivant dans les zones rurales ne disposent donc plus de la même qualité de soins que celles des zones très urbanisées. Dès lors, elles doivent se déplacer et, parfois, parcourir des distances conséquentes avec les implications lourdes que cela comporte : posséder le permis de conduire, disposer d'une voiture, être en état de conduire, poser une journée de congé... En conséquence, il lui demande de lui préciser, dans le cadre de l'extinction de la médecine de proximité, les mesures qu'elle envisage de prendre pour faciliter l'organisation et la prise en charge des déplacements pour raison médicale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96633

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13683

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)